



Bureau d'Aide et d'Information sur le Logement adapté-région Mauricie

1322, rue Sainte-Julie, bureau 28, Trois-Rivières, Québec, G9A 1Y6

Téléphone : (819) 697-3737 ; télécopieur : (819) 697-3737

Courriel : Info@bail-mauricie.com ; Site Internet : www.bail-mauricie.com

Comment faire de la recherche de logement accessible

1. DÉTERMINER VOS BESOINS ET PRIORITÉS

Avant de débuter vos recherches pour trouver un appartement, il est important de prendre le temps de définir quels sont vos besoins et vos priorités.

- Quel quartier souhaitez-vous habiter? (Proximité du travail, des écoles, des parcs, des transports en commun ou autres services)
- Avez-vous besoin d'un stationnement? Si oui, combien de places ? Intérieur / extérieur?
- Quel est votre budget?
- Quel type d'immeuble vous intéresse? (Nombre d'étages, matériaux, design, etc.)
- Quel est le nombre minimum de pièces? De chambres ?
- Quelles sont les caractéristiques essentielles? (Accessible avec ascenseur, chute à déchets, terrasse, espaces de rangement, buanderie, etc.)
- Informez-vous afin de savoir si vous êtes admissible pour un logement subventionné (HLM, coopérative de logement, logement abordable).

Souvent il y a des listes d'attente pour ces logements. Faites la demande quand même. Vous serez présent sur la liste si un logement qui convient à vos critères se libère. Ne pas oublier de renouveler la demande annuellement.

2. DÉBUTEZ VOS RECHERCHES

Une fois que vous avez une bonne idée de vos besoins et de vos priorités pour la location de votre appartement, il est important de faire vos recherches via différentes sources d'information. En voici quelques-unes :

- Informez vos proches et amis.
- Publiez sur les médias sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn et Instagram) que vous faites une demande aide à vous trouver un logement. Décrivez vos critères de logements.

Souvent les logements intéressants ne sont pas annoncés. Ils sont vite reloués grâce à des contacts proches des locataires présents. C'est pour cette raison qu'il est important d'en parler à votre entourage.

- Les sites web spécialisés dans les annonces de logements (LesPAC, Kijiji, Marquet place, etc.)

Vous pouvez également consulter...

- Les journaux format papier de la ville ou de la région
- Les panneaux d'affichage « à louer » en bordure des routes et autoroutes

3. POSEZ DES QUESTIONS LORS DE VOS VISITES

Lorsque vous faites la visite d'un appartement qui répond à vos critères de recherche, il est important de poser quelques questions au gestionnaire de location ou au propriétaire, afin de vous assurer d'avoir la qualité de vie souhaitée une fois installé.

- Quel est la durée du bail et ses principales conditions)
- Quels services sont inclus? (Chauffage, électricité, câble, etc.)
- Quelles sont les caractéristiques de l'appartement ? (Matériaux, meublé / non-meublé, insonorisation, isolation, etc.)
- Les lieux peuvent-ils être modifiés ? Est-il possible de faire des travaux d'accessibilité ?
- Les animaux sont-ils permis ?
- Quel est le type de clientèle qui habite actuellement l'immeuble? (Étudiants, retraités, famille, etc.)
- Y a-t-il un espace d'entreposage d'inclus dans le loyer?
- Qui est responsable de l'entretien ? (Jardin, pelouse, déneigement, etc.)
- Quels sont les systèmes de sécurité utilisés ? (Serrures, caméras, portes, etc.)

4. SOYEZ PRÉPARÉS LORS DE VOS VISITES

Lors de la visite d'un appartement, assurez-vous d'être préparés. Voici les éléments que nous vous suggérons d'avoir en main.

- Un stylo et un carnet pour prendre des notes
- Une liste de questions
- Un spécimen de chèque
- Des pièces d'identité
- Les références de vos propriétaires précédents ou actuels
- Une référence et les coordonnées de votre employeur
- Les références de crédit (En obtenant votre consentement, le propriétaire pourra vérifier votre crédit avant la signature du bail)

5. ASSUREZ-VOUS DE RECEVOIR UN BON SERVICE

Une fois que vous aurez trouvé l'appartement qui vous convient, il est important de s'assurer d'avoir un bon service à la clientèle avant et après la signature du bail.

N'ayez pas peur de poser des questions concernant les modalités et procédures en cas de réparations mineures ou majeures, les services de soutien et d'assistance, ainsi que les rénovations effectuées, en cours ou futures. Assurez-vous de pouvoir lui faire confiance et d'être accompagné par une personne compétente et à l'écoute de vos besoins.

Bonne recherche!